



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le Forum des jeunes est l'organe de représentation et d'avis officiel des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est composé de jeunes bénévoles âgés de 16 à 30 ans venant d'horizons associatifs et philosophiques divers. La mission de ces bénévoles est notamment de faire participer l'ensemble des jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles au processus démocratique et de récolter leur voix sur le terrain via l'organisation d'événements et de campagnes de sensibilisation sur différentes thématiques. Le Forum défend ainsi dans son action l'intérêt des jeunes et les représente au niveau national et international. Il se veut être une structure participative et inclusive, permettant à chaque jeune voulant s'impliquer dans un projet collectif d'y participer.

Pour mener à bien ses missions, la structure est constituée en asbl, subsidiée notamment via un Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles instaurant un Forum des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles



MISSIONS

En tant que Vice-Président.e du Conseil d'administration, l'administrateur.trice supplée le Président.e en cas d'absence ou d'incapacité de celui-ci à siéger. Il/elle assure toute une série de responsabilités déléguées par le/la Président.e. Il/elle travaille en étroite collaboration avec le Président.e et le/la Secrétaire général.e qui assure la gestion quotidienne de l'asbl.



DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS

Accompagner le/la Président.e dans ses responsabilités de :

- Pilotage global de l'asbl et évaluation du fonctionnement de ses structures.
- Mise en perspective de l'asbl par rapport à son environnement et création d'une vision de son développement à court, moyen et long terme.
- Mise en place d'outils de gestion et de pratiques formalisées.
- Mise en place d'une politique de recrutement de ses membres bénévoles et de l'équipe du secrétariat général (organigramme, engagement, programme de formation et d'évaluation, ...).
- Représenter le Forum des Jeunes dans certains mandats et certaines prises de parole dans les médias.



PROFIL

Savoirs

- Expérience probante de plusieurs années en gestion d'asbl et de projets de grande ampleur.
- Connaissance des aspects juridiques en lien avec la gestion d'une asbl (Loi sur les asbl, droit du travail, droits d'auteur, RGPD,...)

- Connaissance du secteur de la jeunesse et des institutions qui y sont liées ainsi que des enjeux de société en lien avec les jeunes.
- Expérience probante en matière de gestion de personnel et de réalisation d'un plan de formation pour celui-ci.
- Qualité d'expression en public.

Savoir-faire

- Capacité de concilier et à dégager un consensus
- Capacité à organiser des réunions et à les animer (gestion du temps de parole, intelligence collective, ...)
- Capacité à adapter sa communication selon les canaux utilisés, les interlocuteurs et les publics.
- Capacité à définir un calendrier de tâches

Savoir-être

- Faire preuve d'impartialité et d'intégrité dans la modération des débats et dans les prises de décisions.
- Manifester de l'esprit d'équipe tout en sachant travailler de manière autonome
- Manifester de la conscience et de la rigueur en faisant preuve de structure, de méthode et de pédagogie
- Capacité d'écoute et de bienveillance
- Avoir le sens du contact et être capable de tisser des réseaux avec des partenaires
- Manifester du dynamisme et une volonté de promouvoir l'engagement et la participation de la jeunesse



CONDITIONS PARTICULIÈRES DE LA FONCTION

La fonction de Vice-Président.e implique un suivi par mail et téléphone régulier ainsi qu'une participation à des réunions en soirée et le weekend (réunions, groupes de travail, Conseils d'administration et Assemblées générales ou tout autre activité de l'ASBL) ainsi que des déplacements fréquents en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans le respect de la Loi du 23 mars 2019, les administrateurs exercent leur mandat à titre gratuit. Toutefois, les frais exposés dans l'accomplissement de leur mission pourront être remboursés.